

PROCÈS-VERBAL : ASSEMBLÉE DES PÂTURAGES DU 29 AVRIL 2025

À 20h15 au complexe scolaire de Montfaucon

Présences :

Ayant le droit de vote : Ali Rebetez, Landry Gigon, Benoît Frésard, Ronny Villiger, Claude Beuret, Lolita Fuchs (commune), Lise Rais, François Noirat, Raphaël Sauser (T. et J - P Aubry), Florent Aubry (+1 Sylvie Aubry), Patrick Frésard, Jean-Philippe Frésard, Philippe Huelin, Bertrand Maître, Aurélien Gête (André Gête), Denis Chevillat, Filomena Chevillat (Hoirie Chevillat), Denis Thiévent, Silvio Villiger, Yannick Fuchs (Christoph Fuchs), Albert Gonin (Hoirie Farine).

Autres : Dominik Belser et Séverine Ruch

Président de l'assemblée : Claude Beuret

Excusés : Cindy Noirjean, Franziska Frei-Uebersax, Jean-François Maillard, Armand Frésard

Convocation

Une convocation avec l'ordre du jour a été adressée personnellement à tous les ayants droit dans un courrier du 4 avril 2025. L'ordre du jour a également été publié dans le Journal Officiel du 10 avril 2025.

Ordre du jour

Le président de l'assemblée donne lecture de l'ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 11 décembre 2024
3. Comptes 2024
4. Décider la cession d'une portion de terrain d'environ 1030 m2 à soustraire du feuillet n°18 propriété de la commune pour être réunie au feuillet n°266 propriété de M. Ronny Villiger.
5. Accepter la cession d'une portion de terrain d'environ 1030 m2 à soustraire du feuillet n°266 propriété de M. Ronny Villiger pour être réunie au feuillet n°18 propriété de la commune.
6. Divers et imprévus

1. Nomination des scrutateurs

Sont nommés : Bertrand Maître et Denis Chevillat

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 11 décembre 2024

Le procès-verbal n'est pas lu lors de l'assemblée mais pouvait être consulté sur le site internet de la commune de Montfaucon ou envoyé par le secrétariat. Il n'y a pas de remarque et celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2024

Ali Rebetez, président de la commission, donne lecture des détails des comptes 2024. Les charges se montent à CHF 262'483.75, les revenus à CHF 259'515.30. L'année s'est donc soldée sur un déficit de CHF 2'968.45. L'état du compte est de CHF 74'044.64 au 31.12.2024.

Il est demandé pourquoi on ne redistribue pas entièrement les contributions du canton. En effet, seulement 95% de ces contributions sont reversées aux exploitants afin de conserver une éventuelle épargne sur le compte des pâturages. À noter qu'avant 2024, c'était uniquement 90%. La commission avait alors décidé d'augmenter ce taux car l'épargne n'est pas nécessaire actuellement. Il n'y a pas d'autres questions. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. Décider la cession d'une portion de terrain d'environ 1030 m² à soustraire du feuillet n°18 propriété de la commune pour être réunie au feuillet n°266 propriété de M. Ronny Villiger.

Ronny demande cet échange de terrain pour un projet de construction. La commission n'y voit pas d'inconvénients puisqu'il s'agit d'un échange m² pour m². Les frais de notaire et de modification de clôtures seront pris en charge par la famille Villiger.

Ronny et Silvio Villiger sortent de la salle. Le point est accepté à l'unanimité.

5. Accepter la cession d'une portion de terrain d'environ 1030 m² à soustraire du feuillet n°266 propriété de M. Ronny Villiger pour être réunie au feuillet n°18 propriété de la commune.

Le point est accepté à l'unanimité.

6. Divers et imprévus

Lise Rais informe que le passage à vélos situé à la Communance côté village REKA n'est pas idéal pour séparer les deux pâturages, des génisses le franchissent d'un côté comme de l'autre. Elle demande s'il y aurait possibilité de changer de système, éventuellement un passage type portail cavaliers en petit format. La commission va y réfléchir et régler le problème au plus vite.

Bertrand Maître signale que suite à la perte d'une partie de sa surface et donc de deux droits sur le secteur de la Communance village, il trouverait logique que ces encrannes récupérées par Ronny, initialement attribuées sur le communautaire Plain-de-saigne, soient réattribuées au bon secteur. Bertrand avait autrefois fait la demande de rassembler ses encrannes sur un seul et même secteur afin de faciliter son travail. Ronny étudiera la situation pour l'année prochaine.

Denis Chevillat a remarqué que des conduites d'eau ont été ajoutées au Péchillard et souhaite savoir si un plan des conduites est prévu ou en élaboration, afin de faciliter le travail aux générations futures. On lui répond qu'aucun plan de conduites des pâturages n'existe jusqu'à présent et que ce n'est pas prévu.

Raphaël Sauser souhaite savoir si on a des nouvelles concernant les échanges de terrains votés lors de la dernière assemblée. On l'informe que tant que le plan d'aménagement local n'est pas terminé et accepté par l'assemblée communale, il n'y aura pas d'avancement sur cette affaire.

Pour terminer, Ali informe les exploitants que le stock des seaux minéraux, blocs de sel ainsi que les produits phytosanitaires seront disponibles chez Ronny dès le lendemain.

Il n'y a pas d'autres questions ni remarques. Le président lève l'assemblée à 20h45.

Montfaucon, le 4 mai 2025

Claude Beuret
Président

Séverine Ruch
Secrétaire